

RÈGLEMENT « DÉFI OCTOBRE ROSE CONNECTÉ 2025 »

ARTICLE 1 : CONCEPT

Le défi octobre rose connecté est une course connectée organisée par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Sud PACA. Cette course connectée n'est pas une compétition sportive mais une action pour mobiliser le plus grand nombre de coureurs possible en faveur de la prévention et du dépistage du cancer du sein.

ARTICLE 2 : LIEUX ET DATE

Où ? Partout ! C'est le principe d'une course connectée. Vous réalisez un maximum de kilomètres, pour le dépistage du cancer du sein, en une ou plusieurs séances.

Quand ? Du 1er octobre 2025 à 6h00 au 31 octobre 2025 à 23h00.

Parcours libre dans le respect de la « Charte Eco-Responsable du coureur connecté ».

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

L'inscription au défi est gratuite, et ouverte à tous, nés en 2010 et avant, jusqu'au 31 octobre 2025 à 16h00 sur www.sportup.fr et sur le site de la course www.octobreroseconnecte.fr

Après la validation de son inscription, le participant reçoit par mail de confirmation avec la procédure à suivre. Il devra utiliser une montre connectée (Garmin, Polar, Suunto, TomTom, Décathlon...) ou une application connectée (*Strava, Decathlon Coach Samsung Health, Runkeeper...*) fournissant un fichier GPX.

Si le participant n'a pas encore de montre ou appli connectée, nous lui recommandons de télécharger l'application *Decathlon Coach* pour enregistrer et transmettre plus simplement ses Km. Le participant a également la possibilité de saisir manuellement ses kilomètres et son temps. Chaque participant pourra télécharger en ligne son e-dossard personnalisé aux couleurs de l'événement pour le porter lors de sa course.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Afin de respecter l'esprit du Défi Connecté Octobre Rose, le dossard que vous aurez imprimé devra être entièrement lisible et porté devant lors de votre séance. La participation implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du dit règlement ainsi que de la charte écoresponsable du coureur connecté.

ARTICLE 5 : TEMPS DE COURSE

Les participants disposent d'un mois entre le 1er octobre 2025 à 6h00 et le 31 octobre 2025 à 23h00 pour effectuer un maximum de kilomètres. Ils ont le choix d'effectuer leur distance en 1 ou plusieurs fois.

ARTICLE 6 : DONNÉES PERSONNELLES

J'atteste avoir pris connaissance et accepter les informations relatives à la protection des données personnelles inscrites dans les mentions légales à l'adresse suivante : <https://www.octobreroconnecte.fr/mentions-legales.htm>

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Vous participez à cette course connectée à vos propres risques sous votre entière responsabilité. Vous êtes conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Vous avez la possibilité de vous informer sur les risques liés à votre pratique sur le site pps.athle.fr

Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Vous dégagez le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Sud PACA, leurs employés et dirigeants, les organisateurs de toute responsabilité pour quelque réclamation que ce soit, relativement à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de ma participation à cet événement.

ARTICLE 8 : RÉCOMPENSES

Chaque participant pourra télécharger son e-diplôme souvenir personnalisé attestant de sa mobilisation, indiquant les kilomètres qu'il aura parcourus durant le défi.

3 CHALLENGES :

- Challenge du sportif ayant effectué le plus grand nombre de Km
- Challenge de l'équipe ayant effectué le plus grand nombre de Km
- Challenge de l'équipe ayant le plus grand nombre d'inscrits